



*Cross Régional d'ouverture
de la saison 2014/2015*

Challenge Léo LAGRANGE

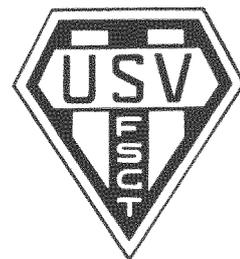
Dimanche 30 Novembre 2014

VIGNEUX SUR SEINE (91)

Base Régionale du PORT aux CERISES

Accueil : Salle de la Grange - Espace "Centre"

Parking : Espace "Baignade" - Rue des Mousseaux



Organisation :
UNION SPORTIVE DE VIGNEUX
Comité ESSONNE F.S.G.T.
Ligue ILE de France F.S.G.T.
Email : usvigneux@gmail.com
lif@fsgt.org
Site : www.liguefsgt.org



Perpétuer une tradition...

Le "CHALLENGE LEO LAGRANGE" est le cross régional d'ouverture de la saison F.S.G.T. Sa réglementation particulière en fait un grand rendez-vous de l'athlétisme francilien que ce soit au niveau des coureurs de fond traditionnels, comme des pistards, lanceurs, sauteurs qui en font un exercice d'endurance. Quelquefois, d'autres sportifs- par exemple des cyclistes- y participent pour vivre un moment de convivialité.

Une fois de plus, pour cette saison 2014-2015, le Challenge Léo LAGRANGE perpétue la tradition :

- ◆ ***Il est largement ouvert à tous les licenciés F.S.G.T., quelle que soit la spécialité sportive des participants.***
- ◆ ***Il prend en compte le classement traditionnel "par tiers" qui privilégie le classement par clubs (il n'y a pas de récompenses individuelles sauf médailles souvenir pour les jeunes).***

L'Union Sportive de Vigneux vous accueille à nouveau à l'espace **ACCUEIL de la base régionale du Port aux Cerises - Chemin des Mousseaux à VIGNEUX SUR SEINE**. Bien évidemment, la longueur des courses est moindre en ce début d'année et les catégories sont groupées pour limiter l'amplitude de la journée.

Nous espérons que les clubs et les athlètes franciliens de la FSGT seront nombreux à se lancer de manière "officielle" dans la saison hivernale de la FSGT en attendant les autres rendez-vous.

N'oublions pas que le Challenge LEO LAGRANGE, c'est aussi une grande et belle tradition du mouvement sportif travailliste pour honorer la mémoire de ses militants...

- Léo LAGRANGE a été le premier Sous-secrétaire d'Etat aux Sports et aux Loisirs en 1936 dans le gouvernement du front populaire.
- Il a aussi été aussi membre du Comité de Direction de la F.S.G.T.
- Il déploya, à partir de son poste ministériel, en coopération avec Auguste DELAUNE- Secrétaire Général de la F.S.G.T.- de grands efforts pour que le sport devienne réalité pour le plus grand nombre des jeunes et des moins jeunes dans la période d'avant-guerre.
- C'est sous son Ministère que furent créés l'ECOLE de SKI et le BREVET SPORTIF POPULAIRE dont on sait l'importance à une époque où ouvrir la pratique du sport à toutes et à tous, et singulièrement aux enfants, était une réelle innovation.
- Participer au Challenge Léo LAGRANGE du dimanche 10 novembre prochain, c'est aussi permettre aux sportifs de la F.S.G.T. de rendre hommage à celui qui fut l'un des pionniers du sport "populaire".



Réglementation et Récompenses...

Pour ce 1^{er} cross, le challenge Léo LAGRANGE favorise la PARTICIPATION du plus grand nombre. Trois challenges sont remis à titre définitif... compte-tenu que la majorité des clubs et athlètes sont partis au terme de la dernière course du cross Léo Lagrange, la **REMISE officielle de ces TROPHÉES se fera lors des championnats régionaux FSGT de cross-country le 18 janvier 2015 à STAINS.**

- ◆ Le challenge Léo LAGRANGE des **FEMININES**
- ◆ Le challenge Léo LAGRANGE des **MASCULINS**
- ◆ Le challenge Léo LAGRANGE **MIXTE**

Le décompte des points attribués aux athlètes des clubs se fait à partir du classement scratch de chaque épreuve, toutes catégories et tous sexes confondus.

- ☞ Les coureurs du premier tiers de la course marquent **TROIS POINTS**
- ☞ Les coureurs du deuxième tiers de la course marquent **DEUX POINTS**
- ☞ Les coureurs du troisième tiers de la course marquent **UN POINT**

La Ligue Ile de France F.S.G.T. remet **une breloque souvenir à chaque jeune** des courses 2 – 3 – 4.

Les Officiels...

Il est demandé à chaque club de fournir des officiels pour les postes suivants : juges à l'arrivée, juges de parcours, compte-tours, starter, remise des médailles des jeunes, etc.

L'Union Sportive de Vigneux assure l'accueil, la tenue de la buvette (boissons + boissons fraîches + gâteaux + friandises), le secrétariat, des juges de parcours.

Les épreuves ne sont pas chronométrées.

Les Catégories d'âges...

La saison sportive FSGT en athlétisme va du 1^{er} septembre au 31 août. Les changements de catégories s'effectuent au 1^{er} septembre.

MINIMOUS / MINIPOUS	né(e)s en 2007 et 2009
MOUSTIQUES	né(e)s en 2005 et 2006
POUSSIN(E)S	né(e)s en 2003 et 2004
BENJAMIN(E)S	né(e)s en 2001 et 2002
MINIMES	né(e)s en 1999 et 2000
CADET(TE)S	né(e)s en 1997 et 1998
JUNIORS	né(e)s en 1995 et 1996
SENIORS 1	né(e)s entre 1985 et 1994
SENIORS 2	né(e)s entre 1975 et 1984

VETERANS 1	né(e)s entre 1965 et 1974
VETERANS 2	né(e)s entre 1955 et 1964
VETERANS 3	né(e)s entre 1945 et 1954
VETERANS 4	né(e)s entre 1940 et 1944
VETERANS 5	né(e)s en 1939 & avant

Les Horaires des Courses...

N°	Horaires	Catégories	Détails	Distances
10h30 Mise en place du JURY et des OFFICIELS				
1	11h00	Seniors + Vétérans 1 & 2 masculins	1 petite + 4 moyennes = 1+2+3+4+1+2+3+6+4+1+2+3+6+4+1+2+3+6+4+1+2+3+6+4+5	6580 m
2	11h45	Cadets + Juniors + Vétérans 3 & 4 masculins Seniors + Vétérans féminines	2 petites + 2 moyennes = 1+2+3+4+1+2+3+4+1+2+3+6+4+1+2+3+6+4+5 <i>Les CADETS réaliseront 2 petites + 1 moyenne boucle : ils seront "arrêtés"</i>	4510 m
3	12h30	Minimous + Moustiques masculins & féminines	1 petite boucle raccourcie = 2+3+6+4+5 <i><u>Course neutralisée au départ</u></i> <i><u>Possibilité de 2 courses en fonction du nombre de participants : MOUSTIQUES puis MINIMOUS</u></i>	905 m
4	12h45	Poussins masculins Poussines - Benjamins	2 petites = 1+2+3+4+1+2+3+4+5	1920 m
5	13h10	Benjamins + Minimes masculins Minimes + Cadettes + Juniors féminines	2 moyennes = 1+2+3+6+4+1+2+3+6+4+5	2470 m

1 → 2	100 m
2 → 3	465 m
3 → 4	275 m
4 → 5	60 m
3 → 6	480 m
4 → 1	180 m
6 → 4	70 m
Liaison	170 m
Départ	100 m
Arrivée	45 m



Les Parcours...



*Le parcours pourrait être modifié en raison des conditions météo possibles le jour de la compétition, de problèmes de sécurité ou de changements demandés par la base de loisirs.
Les épreuves ne seront pas chronométrées.*

Quelques Informations...

L'accueil des clubs et le secrétariat se fera au pôle "ACCUEIL" de la Base à la salle de la Grange. Il n'y a pas de vestiaires ; plusieurs toilettes situées dans différents espaces de la base seront à disposition des participants.

Le parking devra se faire à l'espace "BAIGNADE" (lieu habituel). L'entrée se fait à partir de l'avenue Henri Barbusse...

- En venant de Villeneuve Saint Georges, après avoir passé le carrefour de Mc Do, 1^{er} feu à droite juste **avant** le magasin Intermarché.
- En venant de Juvisy, 1^{er} feu à gauche immédiatement **après** le magasin Intermarché.
- Pour les autobus, le parking est celui du magasin Intermarché, l'entrée de la base se situant juste derrière la grande surface.
- Quand vous êtes à l'entrée de la base, **l'accueil se situe à pieds à quelques minutes.**

Une buvette sera organisée par l'Union Sportive de Vigneux avec boissons fraîches, boissons chaudes, gâteaux et friandises. Un espace "tente" sera indiqué : il est impératif de le respecter.

Les inscriptions doivent être réalisées avant le cross (date limite le 24 novembre 2014) en indiquant pour chaque athlète les NOM – PRENOM – année de naissance – catégorie – n° licence :

- soit par informatique (fichier Excel en MAJUSCULE) à adresser à usvigneux@gmail.com
- soit par courrier à Chantal SCHNEIDER BESSON – 5 rue des Camélias – 91270 VIGNEUX.

Le droit d'inscription est compris dans le cadre de la redevance régionale annuelle.

A son arrivée, **chaque club doit retirer la totalité de son enveloppe** contenant les étiquettes correspondant à la liste de ses engagés. Les dossards seront donnés au secrétariat **en fonction du nombre d'athlètes présents**... il n'y a plus qu'à coller les étiquettes sur les dossards sans tenir compte des numéros. Merci de signaler toute erreur ou tout oubli ; il est formellement **INTERDIT** de modifier les étiquettes des athlètes → seul le secrétariat est habilité à effectuer les modifications éventuelles ! **Des dossards spécifiques pour les cadets** (qui réaliseront 2 petites boucles + 1 moyenne boucle dans le cadre de la 2^{ème} course et seront stoppés) seront donnés aux clubs.



